

STE AGATHE

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/>
Votes	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/>

2021.02.01

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de membres présents	<input checked="" type="checkbox"/>
Nombre de suffrages exprimés	<input checked="" type="checkbox"/>
Votes	Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/>

2021.02.01

DELIBERATION

DU ... 19 Mars 2021

**SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION**

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de la convocation 02/03/2021

Séance du 19/03/2021 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PRUDHOMME Daniel, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par M. le Receveur municipal après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		31 965,16 €
Part affectée à investiss		
Opérations de l'exercice	82 520,51 €	100 017,75 €
Totaux	82 520,51 €	131 982,91 €
Résultat de clôture		49 462,40 €

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES

Besoin total de financement
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	RECETTES OU EXCEDENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
		9 204,78 €
	46 868,72 €	19 430,48 €
	46 868,72 €	28 635,26 €
	18 233,46 €	
	18 233,46 €	

Besoin de financement
Excédent de financement

Besoin total de financement
Excédent total de financement

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
0,00 €	0,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201964-20210319-20210201-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/03/2021
Affichage : 30/03/2021
Pour l'autorité compétente par délégation

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

18 233,46 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
31 228,94 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations PRUDHOMME Daniel, GAGNAIRE Bernard, QUÉRAT David, RABUT André, MAUGÉ Solange, RONDEPIERRE Sandrine, GUEDON Serge, MATTANA Nathalie, MILLET Sabine, REY

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),



(lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
2) En fonction des données communiquées par le comptable